

Xavier Cuvelier-Roy

Sursum Corda

Trois entretiens sur les sciences secrètes



suivi de

**Notice biographique
sur Louis-Claude de Saint-Martin**

Jean-Baptiste-Modeste Gence



Château d'Omonville
27110 Le Tremblay
France
www.drc.fr

ISBN 2-914226-16-0

© Diffusion Rosicrucienne, Le Tremblay, novembre 2003

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que *«les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective»*, et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, *«toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite»* (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Tous droits réservés pour tous pays, y compris toutes les illustrations.

En couverture : montage réalisé à partir d'un portrait de Louis-Claude de Saint-Martin (tableau de Claudine Cop, 1998, coll. privée) et de schémas théurgiques élus coëns.

Premier entretien

L'ŒUVRE AU NOIR

Parce que la connaissance de l'essence de l'Être est interdite, ils ont cru que la connaissance de ses lois l'était aussi ; et parce que la connaissance des lois de l'Être nous était recommandée, ils ont cru que celle de l'essence était permise. Voilà ce qui a fait les ignorants et les impies.

Louis-Claude DE SAINT-MARTIN,
L'Homme de désir, ch. 100, v. 1.

DÉPUIS quelques jours, les frimas d'avril se sont évaporés, et Bordeaux s'alanguit doucement sous les premières chaleurs printanières de l'après-midi.

Louis François Armand Du Plessis, duc de Richelieu, maréchal de France, gouverne la Guyenne depuis 1758. De caractère frivole, délaissant les devoirs de sa charge, il reste néanmoins le représentant supérieur de l'autorité royale. En tant que tel, il entend transformer sa ville – le port d'un côté, les faubourgs de l'autre – en une capitale digne de son rang.

L'intendant Boutin, succédant au sage et talentueux Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny, a entrepris un vaste programme d'aménagement qui, pour l'heure – on démolit partout, en même temps et en tous sens –, soumet la noble cité aux inconvénients multiples d'un chantier... pharaonique ! L'on ne s'y retrouve plus tant l'on perce d'avenues, de boulevards, d'allées ; s'y perdre devient un cauchemar quotidien. Il est vrai qu'il y avait urgence, la population ayant doublé en un demi-siècle, en particulier grâce à l'immigration qui permit l'arrivée d'une importante colonie de protestants, puis de juifs portugais, qui, rivalisant dans le génie du commerce, comptèrent pour beaucoup dans la prospérité de Bordeaux. L'on convenait que l'anarchie des faubourgs favorisant la délinquance, n'avait d'égale que les malheurs engendrés par la proximité des marais entretenant les fièvres, multipliant les épidémies. Des rives du fleuve jusqu'à l'océan, ce ne sont que mares d'eau putride et landes maigres ne pouvant faire vivre les rares habitants de cette contrée, dont une grande partie était même inexploree !

Il eut fallu un solide pont de pierre¹ pour relier les deux rives du fleuve, mais, vestige d'un passé médiéval défensif, des passeurs naviguent en d'inlassables aller et retour, pratiquant des tarifs relevant davantage de la rançon que d'une honnête prestation. De solides quais bordent maintenant la Garonne, et l'on y bâtit en façade de spacieux immeubles de rapport et de commerce.

Enfin ! ce qui est terminé est admirable : la Bourse, la place Royale où l'on vient d'inaugurer la statue du roi, les portes aussi, que la mode transforme en arcs de triomphe, contrastant il est vrai avec le cloaque des chantiers du futur palais archiépiscopal², du Grand-Théâtre incendié en 1755, pour ne citer que ceux-là.

Insolite, paraissant indifférent aux saignées pratiquées par les maîtres d'œuvre, le château Trompette, aux allures de bastille du grand Paris, se dresse toujours fièrement, même si les régiments de la garnison ne manœuvrent plus aussi confortablement sur le glacis méridional cerné par les nouvelles constructions. La forteresse est pourtant menacée ; l'on chuchote qu'elle pourrait être démolie et faire place à une esplanade. Mais ce n'est que folle rumeur³ ; d'ailleurs, un architecte vient de rendre public un projet qui renforce l'utilité de cet édifice, puisqu'il devrait s'intégrer dans un immense complexe, où il protégerait un nouveau bassin à flot pouvant contenir jusqu'à deux cents navires.

*
* *
*

En ce bel après-midi du 17 avril 1772, le chevalier Guillaume de Martignas, nobliau sans fortune mais aristocrate de cœur et d'esprit, ferme soigneusement à clef la porte de son petit appartement du faubourg Saint-Seurin. Appartement est un grand mot, il s'agit en fait

d'une vaste chambre-cabinet de travail, le minimum confortable pour laisser le maximum de place à la pièce maîtresse, une bibliothèque imposante, où de précieux ouvrages s'ordonnent par thèmes favoris : arts et sciences, philosophies et religions, pour ne citer que les principaux. Tous ont en commun une reliure de bonne façon, bleu et or, frappée au chiffre du propriétaire. C'est là tout son patrimoine ; il y engloutit les maigres économies que lui laisse son salaire d'archiviste en chef à l'Académie royale. Cette fonction lui donnant une grande liberté de temps comme d'action, il assiste aux séances comme auditeur libre et se passionne pour les conférences que donne l'abbé Garat, professeur de philosophie, ou pour les exposés sur l'astronomie, le naturalisme, la botanique. Il conserve le souvenir amusé d'un certain Parmentier, qui proposa l'an passé de régler tous les problèmes de famine du royaume en cultivant une curieuse racine bulbeuse, qu'il fallait prendre soin de faire bouillir avant de la consommer. Mais bien entendu, c'est à la bibliothèque qu'il passe la majeure partie de son temps. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'il se dirige d'un pas pressé, remontant une large avenue bordée d'allées plantées de jeunes platanes et d'acacias, dernier chef-d'œuvre que signa le marquis de Tourny⁴ avant de transmettre la charge d'intendant à son fils Claude-Louis. Celui-ci aurait été bien inspiré de terminer le pavage, car la saison étant propice aux pluies, l'on ne compte plus les mares de boue qu'il faut franchir en sautillant, maculant souliers et bas de soie.

À l'instant même où Guillaume peste contre le laxisme des entrepreneurs qui courent d'un chantier à l'autre sans en terminer aucun, un cabriolet léger lancé à vive allure l'asperge, lui et son voisin d'infortune, d'une pluie brune et malodorante constellant leurs habits, gâtant cravates de dentelle et chapeaux enrubannés. L'un comme l'autre considèrent avec effroi l'ampleur des dégâts, mais réalisant le ridicule de la situation, éclatent de rire en

gagnant avec hâte un trottoir miraculeusement terminé et à sec.

L'inconnu l'interpelle ironiquement :

« Eh bien, monsieur, vous voici curieusement décoré !

– Pardonnez-moi, monsieur, mais si vous pouviez vous découvrir comme j'ai le regrettable loisir de le faire, vous... ririez plus fort encore !

– Il est vrai que la situation s'y prête et que j'ai singulièrement manqué de retenue. Veuillez excuser mon indélicatesse et comprendre qu'il ne m'est guère donné d'offrir ce spectacle. Je suis, à l'habitude, plutôt discret. Mais... je vois que vous portez l'épée... Gentilhomme, monsieur ? Laissez-moi donc me présenter : Louis-Claude de Saint-Martin, votre obligé en la circonstance...

– Non point, j'ai moi-même bien trop ri à vos dépens : Guillaume de Martignas, serviteur, monsieur ! »

Un nouveau fou rire les concilie un peu plus encore. L'on décide sur-le-champ d'aller se sécher au soleil d'un banc accueillant au Jardin public voisin, tout en devisant.

Étonnamment, ce jardin est, lui, bien terminé. Les premières plantations datent déjà de plus de vingt ans, et c'est un havre de paix où il fait bon se promener quand le temps est clément. Il offre une curiosité fort plaisante : au lieu d'être enfermé dans un quartier de la ville, il est édifié à la limite ouest de Bordeaux, laissant ainsi le regard s'évanouir jusqu'à la ligne d'horizon, et l'on y admire les plants d'une excellente vigne sur la riche terre du Médoc. Ici, point de faubourg bruyant ; l'on pourrait, si c'était la saison, aller couper à une cinquantaine de toises à peine une grappe de raisin⁵.

Tout en échangeant quelques propos courtois, Guillaume observe son compagnon : l'homme est mince et de taille moyenne, la nuque un peu raide ; la démarche rapide et assurée trahit à l'évidence la profession des armes, bien

que la tenue soit civile. Pourtant, l'austérité de sa mise en velours noir, la perruque poudrée, l'absence de toute parure, y compris celle d'une arme, l'intriguent... Et s'il s'agissait d'un ecclésiastique de haut rang en escapade galante ? Il est de notoriété publique que le Jardin et ses bosquets offrent de délicieux refuges aux libertins. Non, à la réflexion, ce n'est point le genre, l'acier de l'allure générale contrastant avec la douceur du regard et la rondeur des gestes de la main qui accompagnent la parole. Sous l'écorce de la distinction naturelle, qui, souvent, n'est qu'un vernis chez nombre d'aristocrates, l'on devine une grande chaleur d'âme, une bonté naturelle qui brise les barrières de la classe sociale, force la sympathie.

« Je vous trouve bien songeur, monsieur, à moins que vous gardiez une prudente réserve en ne sachant point au juste avec qui vous conversez.

– Je constate qu'il est bien difficile de vous cacher quoi que ce soit, tant vous semblez lire dans mes pensées. En effet, je m'interroge et ne trouve point la réponse à mes supputations, la suivante démolissant la première, tant vous semblez jouer sur bien des tableaux. Je me résigne donc à commettre une indiscretion et vous supplie de m'éclairer.

– Vous éclairer ! Vous me prenez donc pour un porteur de lumière ! Vous êtes dans l'erreur, monsieur... Allons, j'arrête là cette plaisanterie facile mais contenant pourtant une grande vérité. Je vais répondre au souhait bien légitime qui agite vos pensées. J'étais, il y a peu encore, officier au régiment de Foix, dont le casernement est à deux pas d'ici. J'ai démissionné pour me consacrer à l'écriture, tout en m'activant au secrétariat d'un noble personnage, lui-même occupé à la rédaction d'un ouvrage de haute tenue⁶. Je note, je corrige la syntaxe parfois, mais surtout, j'apprends ! Vous le constatez, voila des occupations si banales en notre temps agité que d'aucuns les jugent oisives.

– De cette façon, rassurez-vous, si cela était, je crains fort devoir être rangé moi aussi dans cette catégorie. Voici dix minutes à peine que nous avons fait connaissance, et déjà j’entrevois quelques points communs qui doivent assurément nous conduire à la parfaite entente. Je me rendais de ce pas à la bibliothèque de l’Académie royale, me livrer à quelques recherches propres à parfaire mon éducation philosophique. C’est aussi le siège de mes occupations professionnelles, puisque j’y commande un bataillon d’archivistes au service de ces messieurs. Vous le constatez, nous sommes proches : moi aussi, je fais manœuvrer une petite troupe !

– Je vous souhaite d’y trouver plus de plaisir que je n’en ai eu avec la mienne, n’en conservant que le souvenir d’une astreinte pénible. Mais le service fort heureusement était peu chargé, et j’eus la chance de ne jamais me trouver engagé dans des opérations de guerre. Ma nature, je l’avoue sans honte, ne m’incline en rien à occire mon prochain, fut-il un ennemi de la patrie. Il y a, je crois, des forces considérables que Dieu a mis à la disposition de l’homme pour régler autrement ce genre de conflit. Mais c’est ainsi, nous sommes aveugles, gouvernés par des aveugles !

– Et sourds... J’ai le sentiment que nous avons perdu le sens profond des grandes valeurs, du moins telles que nous les avons reçues par notre éducation, qu’elle soit civique ou religieuse. Avons-nous d’ailleurs la certitude de la pureté de sa source ? L’on sait qu’il n’existe qu’une seule vérité. Les hommes l’ont-ils à ce point dénaturée à force d’exercer le pouvoir, qu’elle se trouve occultée pour longtemps, à jamais peut-être ?

– La vérité primordiale est éternelle, rassurez-vous. D’ailleurs, *le malheur actuel de l’homme n’est pas d’ignorer qu’il y a une vérité, mais de se méprendre sur la nature de cette vérité*⁷ !

– La formule est belle, j’y souscris volontiers. Seriez-vous philosophe, monsieur ?

– Il ne m’appartient pas de vous répondre... C’est selon le sens que vous donnez à ce mot, et j’ignore si vous me l’attribuez comme nom propre ou comme adjectif. Prenez votre temps... Trop de hâte vous entraînerait sûrement à revoir plusieurs fois votre avis et l’opinion que vous vous feriez de moi.

– Ah ! enfin une petite faiblesse ! Vous êtes donc sensible aux reflets du miroir...

– Si vous l’entendez ainsi, je n’y vois aucun inconvénient. Il me serait désagréable en effet que vous ayez une vue erronée des idées que je défends... modestement, car, je vous l’assure, je ne professe en rien. Encore une fois, j’insiste, prenez du temps !

– Je suivrai donc votre conseil, monsieur de Saint-Martin. De Saint-Martin... Je prétends bien connaître, de par mes fonctions, car je ne la fréquente pas, la noblesse de Guyenne, surtout celle de Bordeaux. Ne vous méprenez pas, mais...

– Mais vous n’aviez jamais entendu prononcer mon nom, n’est-ce pas ? Il y a deux réponses à votre légitime curiosité. La première concerne mes origines : je suis natif de Touraine, d’Amboise plus précisément, où j’ai vu le jour il y a vingt-neuf ans, le 18 janvier 1743. Ce n’est pas Versailles, mais comme vous le savez, le roi y tint souvent sa cour. Toutefois, je préfère évoquer son hôte le plus célèbre à mes yeux : Léonard de Vinci.

– J’ignorais qu’il y vécut.

– Il y est même mort !... Quel génie ! Connaîtra-t-on jamais l’étendue de son œuvre, tant il excellait dans de nombreuses disciplines ? Cet homme, assurément, était grandement inspiré ! Je pourrais même dire, divinement

inspiré. L'on parle souvent de ses œuvres... disons matérielles, mais qui peut parler de sa pensée ?

– Vous peut-être ?

– Merci du compliment, je n'y résiste point quelques instants, et c'est de toute manière plus édifiant que de vous conter ma jeunesse au collège de Pontlevoy !

– Mais, sur ce sujet, je ne vous tiens pas pour quitte, nous y reviendrons. Je ne connais rien ou si peu sur la vie et la pensée de M. de Vinci. À vous entendre ainsi les magnifier, j'en apprendrai autant sur la manière dont vous gouvernez les vôtres.

– Voilà qui est fort habile, monsieur de Martignas. J'espère donc ne pas vous décevoir et je m'empresse de répondre à vos attentes. »

Un moineau s'approche en sautillant, Saint-Martin le regarde fixement... Il s'écoule quelques minutes ainsi, sans que son interlocuteur n'ose rompre le charme, tant il se dégage de cet étrange tête-à-tête une mystérieuse entente, une complicité qui se manifeste par une confiance absolue, puisque d'un vol aussi rapide que court, l'oiseau se pose sur la paume de la main tendue.

« C'est probablement ainsi que Vinci a observé, pour mieux en dessiner la décomposition, le mouvement de l'aile, qui l'a conduit à une stupéfiante découverte, puis invention », murmure doucement Saint-Martin.

D'un geste léger, il favorise l'envol de l'animal, le suit du regard jusqu'à ce qu'il disparaisse de sa vue, puis, songeur, ajoute :

« La nature nous enseigne en permanence... *Elle nous fournit des indices pour l'étudier parmi les classes minérales et végétales, pour nous instruire de leur origine et de leurs propriétés. Nous trouverions des indices et des signes aussi évidents parmi la classe animale, où la force et la résistance se sont écrites lisiblement et avec toutes*

les nuances des chocs qu'elles ont subis lors de la grande catastrophe de la nature. [...] Les oiseaux ont moins souffert du grand choc que les autres espèces d'animaux ; l'air, quoique souillé comme toute cette nature dégradée, les en a en partie préservés ; attendu que l'air est encore le réservoir des principes et que, par là, la contraction avait plus de peine à les atteindre ; aussi, sont-ils le type le mieux conservé et le plus parlant de l'état primitif des choses, ce qui se voit à leur forte chaleur qui est la source de leur rapide agilité, à leur chant, aux couleurs de leur plumage⁸. Gageons, cher ami, qu'à l'avenir, vous observerez et considérerez un volatile avec d'autres yeux et une grande opinion !

– Je vous l'assure, ne peut que convenir Guillaume, médusé.

– Reprenons notre conversation que n'aurait certes pas négligée Vinci. Je suis convaincu que son œuvre est au plus haut point symbolique, bien qu'elle soit en majeure partie scientifique. Et vous n'ignorez point ce que dissimule un symbole, bien que j'incline à penser qu'en réalité il ne cache rien, et que c'est l'homme qui ne sait pas le déchiffrer. Vinci excellait en la matière ! Connaissait-il la déclaration de Platon au *Timée* : « Ce monde n'est qu'un « exemplaire du monde divin⁹ » ? Vinci était un adepte de la théorie platonicienne du Beau ; j'entends par là le mariage de l'esthétique et de l'authentique, du Vrai et du Beau. Mon cher, il va vous falloir apprendre à regarder un tableau de maître de la même manière que je vous ai invité à regarder un petit oiseau : avec les yeux du cœur ! Observez attentivement une reproduction de son *Bacchus*, également cette autre toile admirable qu'est *Le Précurseur de saint Jean* ! C'est en inspiré qu'il composait. Ne disait-il pas lui-même : « La science de la peinture est tellement « divine qu'elle transporte l'esprit du peintre en une « espèce d'esprit de Dieu » ? Sous le culte de Bacchus, l'artiste nous invite à décoder une théosophie dont l'orthodoxie chrétienne en étonnerait plus d'un. Mais je vous lasse peut-être...

– Non point, je reconnais n’avoir jamais considéré son art sous cet angle. J’y veillerai à l’avenir. Comptez-vous des artistes dans votre famille ?

– Pas que je sache, s’esclaffe Saint-Martin. Mon père veilla à me donner une parfaite éducation, parfois rigide, souvent austère... J’en sortis quelque peu soumis, puisque j’acceptais sans protestation de poursuivre des études de droit. *Ce bon père avait voulu me faire avancer dans la magistrature, parce que mon grand-oncle Poncher étant conseiller d’État, et nous étant ses seuls héritiers, on m’eût destiné sa place. Mais je dis à mon père : voici la marche que cela suivra. J’entrerai d’abord dans la magistrature inférieure, puis je serai conseiller au Parlement, puis maître des requêtes, puis intendant, puis conseiller d’État, puis ministre, puis exilé. Je voudrais tout uniment commencer le roman par la queue et entrer dans cette carrière en m’exilant*¹⁰.

– Mais il fallait résister ! Est-ce par peur de vous voir privé de rentes que vous vous êtes si facilement rangé à ses raisons ?

– Non point, ne croyez surtout pas cela, mais *le respect filial a été dès mon enfance un sentiment sacré pour moi. J’ai approfondi ce sentiment dans mon âge avancé et il n’a fait que se fortifier par là ; aussi, je dis hautement : quelques souffrances que nous éprouvions de la part de nos père et mère, songeons que sans eux nous n’aurions pas le pouvoir de les subir et de les souffrir, et alors, nous verrons s’anéantir pour nous le droit de nous en plaindre ; songeons enfin que sans eux, nous n’aurions pas le bonheur d’être admis à discerner le juste de l’injuste ; et si nous avons l’occasion d’exercer à leur égard ce discernement, demeurons toujours dans le respect envers eux pour ce beau présent que nous avons reçu par leur organe et qui nous a rendus leurs juges ; si même nous savons que leur être essentiel est dans la disette et dans le danger, prions instamment le Souverain Maître de leur donner la vie*

*spirituelle en récompense de la vie temporelle qu'ils nous ont donnée*¹¹.

– Cela vous honore mais ne justifie point de mener une existence non conforme à vos désirs, à votre idéal. D'ailleurs, avez-vous même exercé la profession, puisque vous m'affirmiez tout à l'heure avoir choisi la carrière des armes ?

– Choisi... choisi, dites-vous, mais je dois d'abord vous répondre sur le premier point : *dans mon enfance, et même dans ma jeunesse, j'ai menti quelquefois à mon père, par faiblesse et par timidité, parce que ce père si respectable et si tendre avait cependant si peu connu mon caractère qu'il ne m'inspirait que la terreur, là où il eut pu si facilement m'inspirer la confiance. Depuis cet âge, j'ai tellement repris mon goût naturel pour la vérité que c'est elle que j'aime par-dessus tout, et que je me fais plus de plaisir et plus de bien en disant vrai même contre moi qu'en mentant à mon avantage*¹².

« Mais revenons, je vous prie, à ce temps où il fut question de me faire entrer dans la magistrature. *J'étais si affecté de l'opposition que cet état avait avec mon genre d'esprit, que de désespoir je fus deux fois tenté de m'ôter la vie. C'est peut-être la faiblesse qui me retint, mais sans doute, c'est encore plus la main suprême qui me soignait de trop près pour me laisser aller à cet égarement ; et qui probablement voulait que je servisse à quelque chose dans ses plans. Aussi au bout de six mois, trouvais-je le moyen de sortir de cette effroyable angoisse. Je n'oublierai point que pendant les six mois que j'ai été dans la magistrature, j'avais beau assister à toutes les plaidoiries, aux délibérations, aux voix et au prononcé du président, je n'ai jamais su une seule fois qui [...] gagnait, [...] qui perdait le procès, excepté le jour de ma réception, où on avait arrangé un petit plaidoyer, que l'on était convenu d'avance qu'il serait couronné. Je ne crois pas qu'il soit possible de laisser faire à quelqu'un un pas plus gauche que celui que je fis en entrant dans cette carrière. Dieu sait que je versai*

*des larmes plein mon chapeau le jour de cette maudite réception où mon père assista à mon insu dans une tribune. Si je l'avais vu, cela m'eut coupé tout à fait la parole*¹³.

– Je suis sensible à la confiance que vous me témoignez en m'accordant cette pénible confiance. J'imagine sans peine les douleurs dont vous avez souffert, et qui agitent encore votre âme... Mais, pardonnez-moi si je vous offense, une fois encore je n'arrive pas à comprendre que vous ayez poursuivi votre cheminement sur une voie qui, là aussi, n'était assurément pas la vôtre. Car enfin, l'armée ?...

– Cela vous paraît obscur, j'en conviens, mais vous raisonnez sur des événements du passé, ne l'oubliez pas. Je serais allé aux Indes sans bourse et avec mon seul habit pour échapper alors à ma triste condition ! Je n'eus pas tant de route à faire. Figurez-vous que mon père, en tant que premier magistrat de la ville, eut souvent l'occasion d'approcher M. de Choiseul, presque notre voisin. De notre maison de campagne de Chandon, au Mont-Aymé, l'on peut apercevoir la toiture de son château¹⁴. Le duc avait déjà maintes fois manifesté son estime à notre famille, et c'est donc avec une grande facilité que j'obtins un brevet d'officier. Comprenez : les ordres ne m'attiraient point, et je formule les plus grandes réserves sur l'organisation de la religion¹⁵, et davantage encore sur ses ministres. Je n'avais pas le choix, et puis, pourquoi le cacher, il est notoire que le service des officiers laisse un temps considérable que j'utilise à la seule et véritable aspiration de ma vraie nature... Curieusement, c'est tout de même grâce à cette affectation à Bordeaux qu'enfin j'y accédai, car *après le duc de Choiseul, c'est Grainville, premier capitaine de grenadiers au régiment de Foix, qui a été l'instrument de mon entrée dans les hautes vérités qu'il me fallait. C'était en 1765, quelques jours après mon arrivée dans le régiment. Je n'étais pas très jeune*¹⁶, *il me distingua entre mes camarades et vint à moi sur la place du château Trompette. Il me fit quelques questions*

*auxquelles je répondis de mon mieux selon les faibles connaissances que j'avais ; il fut content néanmoins et dans peu de jours, on m'ouvrit toutes les portes que je pouvais désirer. Champoléon, capitaine au même régiment, était plus instruit que Grainville et il aurait pu m'être plus utile qu'il ne me l'a été s'il ne s'était cru obligé de se voiler et de me faire tirer la langue. Il n'y avait de zèle aussi vif et aussi pur que le mien. Si Martinetz [sic] de Pasqually qui était notre maître à tous avait voulu me connaître, il m'aurait conduit autrement qu'il n'a fait, et aurait fait de moi un autre sujet, quoique je lui ai cependant des obligations inexprimables et que je remercie Dieu tous les jours d'avoir permis que je participâsse, quoiqu'en petite mesure, aux lumières de cet homme extraordinaire¹⁷. C'est à lui que je consacre le meilleur de mon temps. Je lui sers de secrétaire depuis que j'ai quitté le régiment en 1771, lorsqu'il était à Lille pendant un semestre. Ces [autres] semestres que j'allais passer à Bordeaux déplaisaient un peu à M. de Langeron [colonel du régiment de Foix] ; j'étais même obligé de jouer au plus fin avec lui et avec mon père, pour cultiver mes grands projets dans ce pays-là¹⁸. Vous constatez donc que je suis aujourd'hui le plus heureux des hommes. Soyez indulgent, monsieur, je dois vous celer à quelle école¹⁹ je souscris et je travaille, je suis tenu par le serment, mais soyez convaincu que les buts sont nobles, qu'ils ne nuisent en rien aux intérêts de la patrie et du roi. Pour l'heure, apprenez simplement que depuis 1754, Don Martines initie à de *grands objets* des âmes pieuses et sincères, des esprits ouverts et ardents. S'il est trop tôt pour vous en dire davantage, je puis par contre vous entretenir de quelques objets sur lesquels j'exerce actuellement ma plume...*

– Une nouvelle fois, monsieur de Saint-Martin, je vous sais gré de la confiance dont vous m'honorez. À mon tour de vous manifester une preuve de la mienne : nous sommes quelque peu... cousins germains, si je puis m'autoriser cette formule, et en attente que vous m'en disiez